



# PORTAIL DES OFFICIELS

Justificatifs d'indemnités kilométriques

# Déposer un justificatif



ALAIN LANGRAND

 Tableau de bord

 Messagerie

 Désignations

 Indisponibilités

 Rapports

 **Justificatifs**

 Documents

Téléchargez l'application  
**officiels FFF**

## Mes justificatifs - Saison 2023-2024

Consultez vos justificatifs servant à déterminer le montant de votre indemnité kilométrique pour la saison en cours.

 DÉPOSER UN NOUVEAU JUSTIFICATIF

### JUSTIFICATIF UTILISÉ POUR LE REMBOURSEMENT








Vous n'avez déposé aucun justificatif pour la saison en cours. Vous ne percevez pas d'indemnité kilométrique.

Cliquer sur la rubrique « Justificatifs » dans le menu de PDO. Dans cette rubrique vous retrouverez en haut le justificatif qui est utilisé pour le calcul de votre indemnité kilométrique. Si aucun justificatif n'est présent, vous ne serez pas indemnisés sur la base de l'indemnité kilométrique forfaitaire entre votre domicile et le stade. Il faudra alors produire une feuille de frais avec justificatifs pour obtenir le remboursement des frais réellement engagés.

# Déposer un justificatif



ALAIN LANGRAND

-  Tableau de bord
-  Messagerie
-  Désignations
-  Indisponibilités
-  Rapports
-  **Justificatifs**
-  Documents

Téléchargez l'application  
**officiels FFF**

## Mes justificatifs - Saison 2023-2024

Consultez vos justificatifs servant à déterminer le montant de votre indemnité kilométrique pour la saison en cours.

 DÉPOSER UN NOUVEAU JUSTIFICATIF


### JUSTIFICATIF UTILISÉ POUR LE REMBOURSEMENT

Vous n'avez déposé aucun justificatif pour la saison en cours. Vous ne percevez pas d'indemnité kilométrique.

Pour ajouter un justificatif, il faut cliquer sur le bouton « Déposer un nouveau justificatif » en haut à droite.

Vous devrez alors remplir un formulaire dans lequel il faudra préciser notamment la puissance fiscale de votre véhicule.


# Déposer un justificatif



ALAIN LANGRAND

- Tableau de bord
- Messagerie
- Désignations
- Indisponibilités
- Rapports
- Justificatifs
- Documents

Téléchargez l'application  
**officiels FFF**



## Justificatifs - Saison 2023-2024

Déposez un nouveau justificatif.

### INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES

Disposez-vous d'un véhicule au sein de votre foyer fiscal utilisé pour des déplacements liés à votre fonction d'officiel ?

Oui  Non

Précisez la puissance fiscale de ce véhicule (rubrique P.6 du certificat d'immatriculation)

4 CV

Déposez une copie lisible du certificat d'immatriculation de ce véhicule (maximum 5 Mo - formats PDF, PNG ou JPG)

Choisir un fichier Document 1.pdf

J'atteste sur l'honneur que le certificat d'immatriculation déposé dans le présent formulaire correspond à un véhicule dont le propriétaire appartient à mon foyer fiscal et qu'il s'agit du véhicule de référence utilisé dans le cadre de mes fonctions d'officiel. J'atteste que toutes les informations saisies sur le présent formulaire sont exactes.

Si vous indiquez avoir un véhicule, vous devrez préciser la puissance fiscale, fournir une copie du certificat d'immatriculation du véhicule et cocher l'attestation sur l'honneur.








Une fois l'ensemble des champs remplis, vous pourrez valider votre formulaire afin d'ajouter votre nouveau justificatif.



# Déposer un justificatif



ALAIN LANGRAND

-  Tableau de bord
-  Messagerie
-  Désignations
-  Indisponibilités
-  Rapports
-  **Justificatifs**
-  Documents

Téléchargez l'application  
**officiels FFF**


Justificatif ajouté

## Mes justificatifs - Saison 2023-2024

Consultez vos justificatifs servant à déterminer le montant de votre indemnité kilométrique pour la saison en cours.

 DÉPOSER UN NOUVEAU JUSTIFICATIF

### JUSTIFICATIF UTILISÉ POUR LE REMBOURSEMENT








DATE DE CRÉATION	VÉHICULE DU FOYER FISCAL	CV FISCAUX	CERTIFICAT D'IMMATRICULATION	STATUT
06/06/2024	Oui	5 cv		Enregistré

Le nouveau justificatif apparaît alors tout en haut de la rubrique « Justificatifs » dans la partie « Justificatif utilisé pour le remboursement ». Comme indiqué c'est ce nouveau justificatif qui sera alors pris en compte pour le calcul de vos prochaines indemnités kilométriques.

# Déposer un justificatif



ALAIN LANGRAND

-  Tableau de bord
-  Messagerie
-  Désignations
-  Indisponibilités
-  Rapports
-  **Justificatifs**
-  Documents


Téléchargez l'application  
**officiels FFF**

## Mes justificatifs - Saison 2023-2024


Consultez vos justificatifs servant à déterminer le montant de votre indemnité kilométrique pour la saison en cours.

[+ DÉPOSER UN NOUVEAU JUSTIFICATIF](#)

### JUSTIFICATIF UTILISÉ POUR LE REMBOURSEMENT

DATE DE CRÉATION	VÉHICULE DU FOYER FISCAL	CV FISCAUX	CERTIFICAT D'IMMATRICULATION	STATUT
06/06/2024	Oui	7 cv et plus		Enregistré

### HISTORIQUE DES JUSTIFICATIFS POUR LA SAISON EN COURS

DATE DE CRÉATION	VÉHICULE DU FOYER FISCAL	CV FISCAUX	CERTIFICAT D'IMMATRICULATION	STATUT
06/06/2024	Oui	5 cv		Enregistré

Si vous ajoutez de nouveaux justificatifs au cours de la saison (changement de véhicule par exemple), les anciens justificatifs de la saison apparaîtront dans la partie « Historique ». Attention seul le justificatif présent dans la partie « Justificatif utilisé pour le remboursement » est utilisé pour le calcul de l'indemnité.

A noter qu'il n'est pas possible de supprimer un justificatif mais seulement d'en ajouter des nouveaux



MERCI !